

**ASSEMBLÉE DE PROVINCE****SECRETARIAT GÉNÉRAL**

N° 04-2013/APS

AMPLIATIONS

Commissaire délégué	1
Gouvernement	1
Congrès	1
Directions	14
JONC	1
Archive NC	1

DÉLIBÉRATION

modifiant la délibération n° 43-2009 APS du 27 mai 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans divers organismes extérieurs

L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération modifiée n° 43-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans les organismes extérieurs,

A ADOPTÉ EN SA SÉANCE PUBLIQUE DU 11 JANVIER 2013, LES DISPOSITIONS DONT LA TENEUR SUIT :

ARTICLE 1 : La représentation de la province Sud au sein des organismes, comités, commissions et jurys mentionnés par la délibération modifiée n° 43-2009/APS du 27 mai 2009 susvisée et énumérés ci-après, est modifiée comme suit :

SECTEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
--

À l'assemblée générale et au conseil d'administration de la Société d'économie mixte locale de Tina :
Madame Sandrine SAPPEY est désignée en remplacement de monsieur Frédéric de GRESLAN ;

Au conseil d'administration du Syndicat mixte « Aquarium de Nouméa et de la province Sud » :
Madame Sandrine SAPPEY est désignée en tant que membre titulaire en remplacement de monsieur Frédéric de GRESLAN, et madame Monique MILLET est désignée en tant que membre suppléant en remplacement de madame Sandrine SAPPEY ;

SECTEUR DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
--

Au comité d'étude d'élaboration et de révision du plan d'urbanisme directeur (PUD) de la commune de Païta :
Madame Sutita SIO-LAGADEC est désignée en remplacement de monsieur Frédéric de GRESLAN ;

Au comité d'étude d'élaboration et de révision du plan d'urbanisme directeur (PUD) de la commune du Mont-Dore :
Monsieur Léonard SAM est désigné en remplacement de monsieur Frédéric de GRESLAN ;

SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Au comité d'information, de concertation et de surveillance sur les impacts environnementaux de l'usine de Goro (CICS) :
Madame Corine DAVID est désignée en remplacement de monsieur Frédéric de GRESLAN ;

Au comité de pilotage de Goro Nickel :
Madame Corine DAVID est désignée en remplacement de monsieur Frédéric de GRESLAN ;

Au conseil d'administration de l'association « Observation Et Information sur l'Environnement » (CEIL) :
Madame Corine DAVID est désignée en remplacement de monsieur Frédéric de GRESLAN ;

Au comité pour la protection de l'environnement dans la province Sud (CPE) :
Madame Corine DAVID est désignée en remplacement de monsieur Frédéric de GRESLAN.

ARTICLE 2 : La présente délibération sera transmise à Monsieur le commissaire délégué de la République, notifiée aux intéressés et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

La Présidente

Cynthia LIGEARD

VERSION PUBLIEE AU JONC

8871 du 29-01-2013

Délibération n° 04-2013/APS du 11 janvier 2013 modifiant la délibération n° 43-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans divers organismes extérieurs (p. 959).